

BUDGET PRIMITIF 2017

NOTE DE SYNTHÈSE

Le budget primitif 2017 est élaboré avec une connaissance partielle des recettes communales. En effet, la Direction des Finances Publiques nous a bien communiqué les bases fiscales prévisionnelles de l'année mais nous n'avons pas connaissance des différentes dotations de l'Etat. Aussi, celles-ci sont reprises sur des bases 2016 ou des estimations 2017.

Le budget 2017 est réalisé avec les objectifs suivants :

- maintenir un service rendu à la population de qualité,
- ne pas augmenter les taux des taxes locales (TH ; TF ; TFNB),
- rechercher de l'autofinancement,
- maintenir une dynamique d'investissement dans la commune pour l'avenir de celle-ci par la poursuite de projets en cours (PNRQAD) et l'engagement de nouveaux programmes (groupe scolaire Mont de Péruwelz, bâtiment modulaire pour la restauration scolaire, aménagement du cimetière).

Les recettes de Fonctionnement

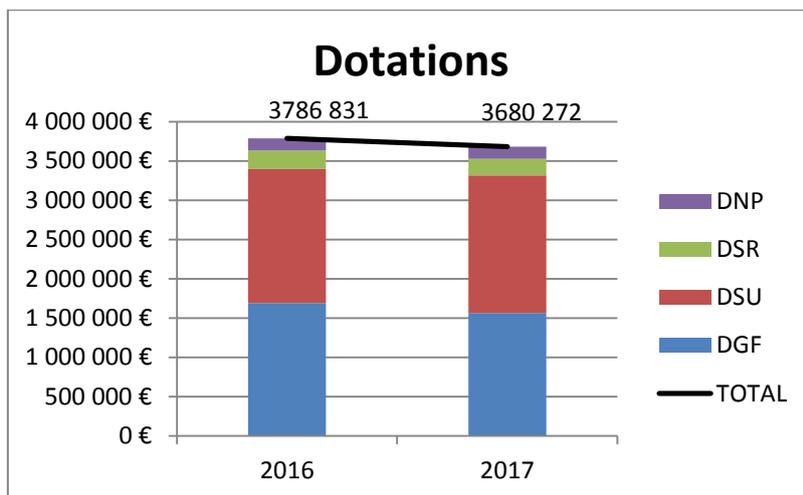
Les dotations

DGF (Dotation globale de fonctionnement) : 1 565 905 € soit une diminution de 112 850 € par rapport à 2016. La DGF doit encore subir une diminution pour la dernière année de la baisse programmée dans le cadre du plan de l'Etat 2014/2017.

DSU (Dotation de solidarité urbaine) : 1 749 570 € soit une augmentation espérée de 40 000 € par rapport à 2016 dans la mesure où cette dotation doit subir une réforme en 2017 qui doit être favorable à la collectivité.

DSR (Dotation de solidarité rurale) : 210 797 €. Cette dotation est limitée à 90 % du montant de 2016 correspondant à la dotation de sortie pour les communes qui ne sont plus éligibles à la DSR, la commune étant repassée au-dessus de 10 000 habitants.

DNP (Dotation Nationale de Péréquation) : 154 000 € sur la base de 2016.



La fiscalité directe

Produit attendu des Taxes foncières et d'habitation : 4 497 037 €

Les compensations TH et TF : 361 198 €

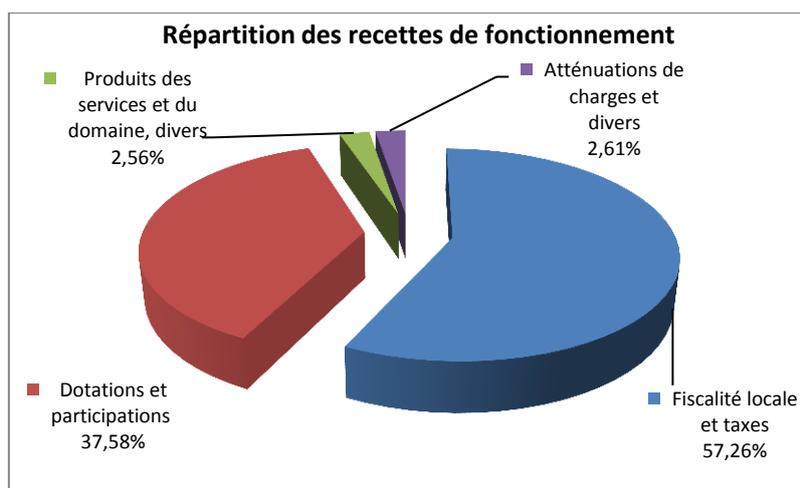
La fiscalité reversée :

Fonds de péréquation, attribution de compensation, dotation de solidarité communautaire

Les montants sont identiques à 2016

Les autres recettes :

D'origine et d'organismes divers (CAF – états – particuliers– taxes), elles sont plus volatiles



Les dépenses de Fonctionnement

Les dépenses courantes :

Les dépenses courantes diminuent de 0.51 %.

Les postes les plus importants concernent les dépenses de chauffage, d'électricité, de petit matériel, d'entretien de l'éclairage public, de restauration scolaire, de transports collectifs (restauration scolaire, écoles) et d'organisation d'évènements locaux.

Les dépenses de personnel :

Les dépenses de personnel ont diminué de 0.83 % par rapport au BP 2016 et représentent 56.80 % des dépenses réelles de fonctionnement (déduction faite des remboursements sur rémunération du personnel). Tous les départs en retraite de 2016 et 2017 ne sont pas systématiquement remplacés, l'augmentation du point d'indice de 0.6 % au 1^{er} février 2017 est également intégrée.

Cette diminution est toutefois limitée du fait de l'augmentation importante de l'assurance du personnel qui passe de 30 000 € à 70 000 € malgré l'adhésion de la commune à un groupement de commandes du centre de gestion du nord.

Les autres dépenses de gestion courante :

Elles représentent 16.54 % des dépenses réelles de fonctionnement

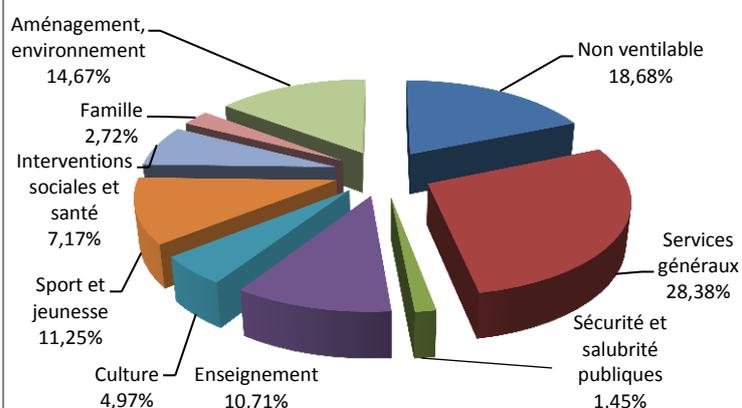
Elles sont essentiellement constituées des participations intercommunales (Syndicats intercommunal d'assainissement de la région de Condé, Syndicat des eaux du valenciennois, Syndicat des communes intéressées), des subventions aux associations et des indemnités d'élus.

Après deux années de baisse pour une grande partie des associations, les subventions aux associations sont maintenues en 2017 au même niveau que 2016.

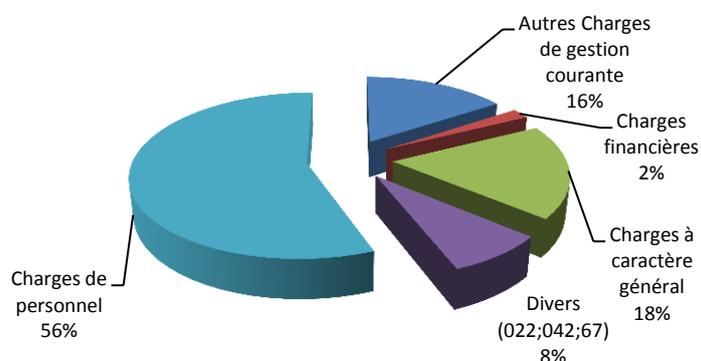
Les charges financières :

Concernent les intérêts d'emprunts et représentent 1.76 % des dépenses réelles de fonctionnement

Répartition des dépenses par secteur



Répartition des dépenses de fonctionnement

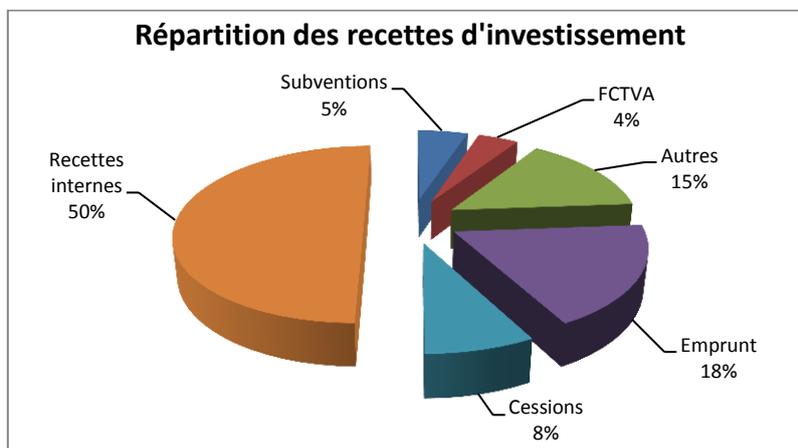


Les recettes d'investissement

49 % des recettes nouvelles totales d'investissement représentent de l'autofinancement.

Afin de financer les nouveaux projets (bâtiment modulaire pour la restauration scolaire, extension et aménagement du cimetière), un emprunt de 937 000 € est inscrit au budget. Toutefois, celui-ci pourrait être réduit, des dossiers de demandes de subventions étant déposés pour plusieurs projets dans le cadre du Fonds de Soutien à l'Investissement Local (FSIL), de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et d'autres financeurs.

Le fonds de compensation de TVA de 210 000 € représente 4 % des recettes totales



Les dépenses d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement (y compris les reports) sont en diminution de 25,39 % par rapport à 2016 et en grande partie autofinancées.

Un emprunt sera souscrit afin de financer notamment le bâtiment modulaire pour la restauration scolaire et l'aménagement du cimetière. De plus, des dossiers sont en cours afin d'obtenir des subventions complémentaires de l'Etat dans le cadre du fonds de soutien à l'investissement local et de la Dotation des territoires ruraux.

Des dépenses seront étalées sur plusieurs exercices comme la rénovation de l'éclairage public, de bâtiments publics et les grands travaux dans le cadre du PNRQAD.

Une nouvelle autorisation de programme est inscrite pour démarrer les études sur la déconstruction/reconstruction du groupe scolaire G.GERMAY (Mt de Péruwelz).

Des investissements récurrents sont également inscrits pour des voiries, du matériel, des aménagements de bâtiments et paysagers.

Des dépenses de vidéo-protection et de sécurisation sont également inscrites en 2017.

